



Clinical practice guidelines for influenza: executive summary



**World Health
Organization**

Clinical practice guidelines for influenza: quick reference



**World Health
Organization**

Clinical practice guidelines for influenza: executive summary

ISBN 978-92-4-009775-9 (electronic version)

ISBN 978-92-4-009776-6 (print version)

© World Health Organization 2024

Some rights reserved. This work is available under the Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 3.0 IGO licence (CC BY-NC-SA 3.0 IGO; <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo>).

Under the terms of this licence, you may copy, redistribute and adapt the work for non-commercial purposes, provided the work is appropriately cited, as indicated below. In any use of this work, there should be no suggestion that WHO endorses any specific organization, products or services. The use of the WHO logo is not permitted. If you adapt the work, then you must license your work under the same or equivalent Creative Commons licence. If you create a translation of this work, you should add the following disclaimer along with the suggested citation: “This translation was not created by the World Health Organization (WHO). WHO is not responsible for the content or accuracy of this translation. The original English edition shall be the binding and authentic edition”.

Any mediation relating to disputes arising under the licence shall be conducted in accordance with the mediation rules of the World Intellectual Property Organization (<http://www.wipo.int/amc/en/mediation/rules/>).

Suggested citation. Clinical practice guidelines for influenza: executive summary. Geneva: World Health Organization; 2024. Licence: [CC BY-NC-SA 3.0 IGO](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo).

Cataloguing-in-Publication (CIP) data. CIP data are available at <https://iris.who.int/>.

Sales, rights and licensing. To purchase WHO publications, see <https://www.who.int/publications/book-orders>. To submit requests for commercial use and queries on rights and licensing, see <https://www.who.int/copyright>.

Third-party materials. If you wish to reuse material from this work that is attributed to a third party, such as tables, figures or images, it is your responsibility to determine whether permission is needed for that reuse and to obtain permission from the copyright holder. The risk of claims resulting from infringement of any third-party-owned component in the work rests solely with the user.

General disclaimers. The designations employed and the presentation of the material in this publication do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of WHO concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. Dotted and dashed lines on maps represent approximate border lines for which there may not yet be full agreement.

The mention of specific companies or of certain manufacturers' products does not imply that they are endorsed or recommended by WHO in preference to others of a similar nature that are not mentioned. Errors and omissions excepted, the names of proprietary products are distinguished by initial capital letters.

All reasonable precautions have been taken by WHO to verify the information contained in this publication. However, the published material is being distributed without warranty of any kind, either expressed or implied. The responsibility for the interpretation and use of the material lies with the reader. In no event shall WHO be liable for damages arising from its use.

Résumé d'orientation

Questions cliniques :

- Quel rôle les médicaments jouent-ils dans le traitement des patientes et patients atteints d'une infection par le virus de la grippe ?
- Quelle est la meilleure stratégie de diagnostic à suivre chez les patientes et patients atteints d'une infection présumée par le virus de la grippe ?
- Quel rôle les médicaments jouent-ils dans la prévention de l'infection par le virus de la grippe ?

Contexte : la base de données probantes sur les traitements contre la grippe continue d'évoluer, et de nombreux essais contrôlés randomisés (ECR) se sont achevés récemment ; tandis que d'autres sont en cours. Dans cette mise à jour, la portée des lignes directrices a été élargie par rapport à celles précédemment publiées par l'OMS qui étaient axées sur la prise en charge clinique des patients atteints ou risquant d'être atteints d'une forme grave de la grippe.

L'objectif de ces lignes directrices actualisées est d'aider les cliniciens à fournir des soins aux personnes chez lesquelles une infection par le virus grippal est présumée ou confirmée. Cette mise à jour comprend des recommandations sur la prise en charge des formes graves ou bénignes de la grippe ainsi que des recommandations sur l'utilisation de médicaments antiviraux pour prévenir l'infection par le virus grippal chez les personnes exposées au virus au cours des 48 heures précédentes. Cette mise à jour concerne les patientes et patients infectés par des virus de la grippe saisonnière, des virus de la grippe pandémique ou de nouveaux virus de la grippe A qui sont connus pour causer une forme grave de la maladie chez les personnes infectées (grippe zoonotique), tels que les virus de la grippe aviaire A (H5N1), A (H5N6) et A (H7N9). Ces lignes directrices actualisées comportent également des estimations du risque de référence d'hospitalisation et de décès regroupées à partir d'études d'observation, ainsi que des propositions de définition des patients présentant un risque élevé ou extrêmement élevé de développer une forme grave de la grippe, afin de permettre de cibler adéquatement les recommandations (voir les sections 5.1 et 5.2).

Public cible : les lignes directrices s'adressent essentiellement aux prestataires de soins de santé qui prennent en charge des patientes et patients infectés par les virus de la grippe. Elles peuvent être appliquées à tous les niveaux du système de santé, y compris les soins communautaires, les soins primaires, les services d'urgence et les services hospitaliers.

Les lignes directrices servent également de source de référence aux décideuses et décideurs politiques, aux gestionnaires de santé et aux administratrices et administrateurs d'établissements de santé afin d'appuyer l'élaboration de lignes directrices nationales, régionales et locales en vue de la préparation face aux épidémies et aux pandémies.

Ces lignes directrices contiennent des recommandations sur les points suivants :

- Traitement au moyen d'antiviraux contre les formes graves ou bénignes de la grippe.

- Traitements d'appoint pour les patientes et patients atteints d'une forme grave de la grippe, y compris les corticostéroïdes, les anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS), les macrolides et l'immunothérapie passive.
- Recours à des stratégies de tests diagnostiques pour guider le traitement des patientes et des patients infectés ou risquant d'être infectés par le virus grippal.
- Recours aux antiviraux pour prévenir la grippe symptomatique.
- Utilisation concomitante d'antibiotiques chez les patientes et les patients atteints d'une forme bénigne de la grippe.

Nouvelles recommandations pour le traitement au moyen d'antiviraux et d'antibiotiques des patientes et patients atteints d'une forme bénigne de la grippe :

- recommandation conditionnelle en faveur de l'utilisation du baloxavir chez les patientes et patients atteints d'une forme bénigne de la grippe et présentant un risque élevé de progression vers une maladie sévère ;
- recommandation conditionnelle contre l'administration de baloxavir aux patientes et patients atteints d'une forme bénigne de la grippe ou présentant un faible risque de progression vers une maladie sévère ;
- recommandation conditionnelle contre l'utilisation du laninamivir chez les patientes et patients atteints d'une forme bénigne de la grippe ;
- recommandation forte déconseillant l'utilisation de l'oseltamivir chez les patientes et les patients atteints d'une forme bénigne de la grippe ;
- recommandation conditionnelle contre l'utilisation du peramivir chez les patientes et les patients atteints d'une forme bénigne de la grippe ;
- recommandation forte déconseillant l'utilisation du zanamivir chez les patientes et les patients atteints d'une forme bénigne de la grippe ;
- recommandation forte contre l'utilisation du favipiravir chez les patientes et les patients présentant une forme bénigne de la grippe ;
- recommandation conditionnelle contre l'utilisation de l'umifénovir chez les patientes et les patients présentant une forme bénigne de la grippe ;
- recommandation forte déconseillant l'utilisation d'antibiotiques chez les patientes et les patients présentant une forme bénigne de la grippe et une faible probabilité de co-infection bactérienne.

Nouvelles recommandations pour le traitement antiviral des patientes et patients atteints d'une forme grave de la grippe (y compris l'infection par un nouveau virus de la grippe A associée à une mortalité élevée ou à un risque inconnu de maladie sévère) :

- recommandation conditionnelle en faveur de l'utilisation de l'oseltamivir chez les patientes et les patients atteints d'une forme grave de la grippe ;
- recommandation conditionnelle contre l'utilisation du peramivir chez les patientes et les patients atteints d'une forme grave de la grippe ;
- recommandation conditionnelle contre l'utilisation du zanamivir chez les patientes et les patients atteints d'une forme grave de la maladie.

Nouvelles recommandations pour le traitement d'appoint des patientes et patients atteints d'une forme grave de la grippe :

- recommandation conditionnelle contre l'administration de macrolides chez les patientes et les patients présentant une grippe sévère et sans co-infection bactérienne ;
- recommandation conditionnelle contre l'utilisation de la thérapie plasmatique chez les patientes et les patients atteints d'une forme grave de la grippe ;
- recommandation conditionnelle contre l'utilisation d'inhibiteurs de la mTOR chez les patients atteints d'une forme grave de la grippe ;
- Recommandation conditionnelle contre l'utilisation de corticostéroïdes chez les patientes et les patients atteints d'une forme grave de la grippe.

Nouvelles recommandations concernant la prévention chez les personnes exposées au virus de la grippe saisonnière, mais ne présentant pas d'infection :

- recommandation conditionnelle en faveur de l'utilisation du baloxavir chez les personnes asymptomatiques présentant un risque extrêmement élevé d'hospitalisation si elles devaient développer la grippe saisonnière ;
- recommandation conditionnelle contre l'administration du laninamavir aux personnes asymptomatiques qui ne présenteraient pas un risque extrêmement élevé d'hospitalisation si elles devaient développer la grippe saisonnière ;
- recommandation conditionnelle en faveur de l'utilisation de l'oseltamivir chez les personnes asymptomatiques présentant un risque extrêmement élevé d'hospitalisation si elles développaient la grippe saisonnière ;
- recommandation conditionnelle contre l'utilisation du zanamivir chez les personnes asymptomatiques qui ne présenteraient pas un risque extrêmement élevé d'hospitalisation si elles développaient la grippe saisonnière.

Nouvelles recommandations de prévention chez les personnes exposées au virus de la grippe zoonotique (nouvelle grippe A associée à une mortalité élevée), mais sans infection :

- recommandation conditionnelle en faveur de l'utilisation du baloxavir.
- recommandation conditionnelle en faveur de l'utilisation du laninamavir ;
- recommandation conditionnelle en faveur de l'utilisation de l'oseltamivir ;
- recommandation conditionnelle en faveur de l'utilisation du zanamivir ;

Nouvelles recommandations concernant les stratégies de dépistage chez les patients et les patients chez lesquels une infection par le virus de la grippe saisonnière est présumée :

- recommandation conditionnelle en faveur de l'utilisation du test d'amplification des acides nucléiques (TAAN) pour le diagnostic de la grippe chez les patientes et les patients atteints d'une forme grave présumée de la grippe ;

- recommandation conditionnelle en faveur du recours au test immunologique numérique ou au TAAAN pour le diagnostic de la grippe chez les patientes et les patients atteints d'une forme bénigne présumée de la grippe.

À propos de ces lignes directrices : ces lignes directrices actualisées de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) intègrent les nouvelles données probantes disponibles, permettant ainsi de mettre à jour les recommandations concernant le traitement de l'infection par le virus de la grippe. Le Groupe d'élaboration des lignes directrices (GDG) évalue généralement un traitement dès lors que l'OMS estime que les éléments d'appréciation sont suffisants pour formuler une recommandation. Bien que le GDG adopte le point de vue de la patiente ou du patient lorsqu'il formule des recommandations, il prend également en considération les implications sur le plan des ressources, l'acceptabilité, la faisabilité, l'équité et les droits humains. Les présentes lignes directrices ont été élaborées en conformité avec des normes et des méthodes qui en garantissent la fiabilité. [1]

Mises à jour et accès : la présente publication est une mise à jour du document publié en 2022 intitulé : « Guidelines for the clinical management of severe illness from influenza virus infections ». Les lignes directrices actuelles ainsi que les documents antérieurs sont disponibles sur le [site Web de l'OMS](#), section consacrée à la prise en charge clinique de la grippe, et sur la plateforme [MAGICapp](#) (en ligne, mais également au format PDF pour les lecteurs disposant d'un accès limité à l'Internet).

For more information, please contact:

World Health Organization
Avenue Appia 20
1211 Geneva 27
Switzerland

E-mail:

cmtm@who.int

<https://www.who.int>